

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN N° 550 • DECEMBRE 2023



ÉDITORIAL

La France est mal dans sa peau, confrontée à une perte d'identité. Notre confiance en nos institutions est soumise à rude épreuve. Je n'ai pas le sentiment que le monde dans lequel nous vivons nous ait apporté au cours de l'année écoulée quelque sujet de satisfaction, quelque signe palpable d'espérance, de sérénité et de paix. Pour preuve, la trop longue liste de conflits ouverts ou larvés qui impactent, directement ou indirectement, notre sécurité, notre économie, notre vivre ensemble.

L'Education nationale n'est pas en reste, soumise, elle, au révisionnisme, ce courant de pensée d'origine américaine, qui met à mal notre histoire, nos méthodes d'enseignement. Les faits sont cruels. Exemple : en se référant au classement PISA (Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves âgés de 15 ans), en 2000, la France, se situait au 11^e rang en mathématiques, et au 15^e rang en lecture. Le dernier classement qui vient d'être publié situe désormais la France à la 26^e place en math et à la 25^e en lecture. Inutile d'être fort en math ou en orthographe pour comprendre !

Mais l'analyse n'est pas l'action. Souhaitons pour la France de redevenir une vraie nation soudée et entreprenante. Que l'esprit

indomptable du peuple français, qui détient tant de talents, nous redonne l'espoir, la foi en un avenir plus serein. A nos parlementaires, à nos élus de faire preuve de courage et de clairvoyance politique.

Pensons aussi à nos soldats, loin des leurs, qui accomplissent dans un environnement hostile des missions dangereuses, pensons à nos otages prisonniers d'un islamisme radical, pensons aux familles endeuillées par des actes criminels perpétrés à l'arme blanche, au nom d'une idéologie venue d'ailleurs.

Dans l'immédiat, j'adresse à chacun d'entre vous et à toutes les associations qui composent la Farac mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse nouvelle année et que nous soit préservé aussi longtemps que possible ce bien le plus précieux, la santé.



André Mudler
Président de la Farac

P 02 « VINGT ET TROIS ÉTRANGERS ET NOS FRÈRES POURTANT »

P 08 L'ESPAGNE AU SECOURS DES PIEDS-NOIRS

P 10 NOËL 1961 À BERLIN OUEST

P 11 MIRACLE A MARCOLS-LES-EAUX !

P 12 CÉLÉBRATION DU « 5 DÉCEMBRE »

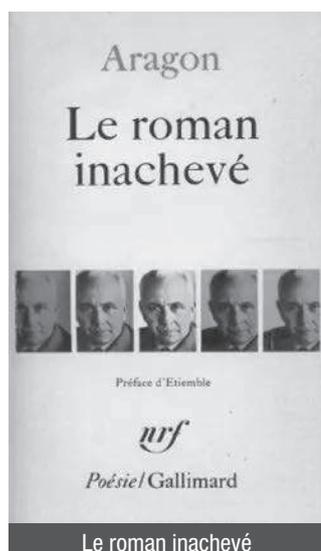
P 14 LA VIE DES ASSOCIATIONS

P 16 AGENDA

« VINGT ET TROIS ÉTRANGERS ET NOS FRÈRES POURTANT »

L'inspiration du titre provient du poème « Strophes pour se souvenir » extrait du livre « Le Roman inachevé » de Louis Aragon, publié aux Editions Gallimard en 1956 :

*« Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent,
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps,
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant,
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir,
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant ».*



Le poème, qui parut dans le journal « L'Humanité », était dédié à Missak MANOUCHIAN et aux membres de son groupe de FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée) exécutés par les nazis au mont Valérien le 21 février 1944.

Sur les 23 condamnés à mort, 22 furent fusillés, le 23^e, Olga BANCIC, juive roumaine née en

Bessarabie, alors province russe, seule femme du groupe, militante communiste, convoyeuse d'armes et d'explosifs pour le groupe, fut transférée en Allemagne et guillotinée à la prison de Stuttgart le 10 mai 1944, à l'âge de 32 ans.

POURQUOI CE CHOIX ?

L'idée s'est imposée après l'annonce, le 18 juin 2023, par la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire, du projet de « panthéonisation » du héros arménien magnifié par Aragon, le 21 février 2024, quatre-vingts ans, jour pour jour, après son exécution⁽¹⁾.

(1) Le cérémonial annoncé prévoit que la dépouille de Missak Manouchian sera accompagnée de celle de Mélinée, son épouse, sa compagne de combat, chevalier de la Légion d'honneur, décédée en 1989, afin que leur union ne soit pas rompue.

Cette juste décision présidentielle suscite, en effet, une interrogation : pourquoi la contribution des étrangers⁽²⁾ à la Résistance et à la libération de la France a-t-elle été si longtemps absente des actes officiels ? C'est le sujet de cet article en toile de fond de l'aventure de Missek Manouchian

Pour saisir les ressorts intimes de leur engagement pour la France, il convient de revenir sur les circonstances de leur présence et sur les conditions de leur accueil en France.

LA PRÉSENCE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

La III^e République, dans l'après Première Guerre mondiale, fait appel à la main-d'œuvre étrangère pour relancer l'industrie et l'économie, notamment dans l'Est, le Nord et le Pas-de-Calais. Elle confie au patronat français le soin d'en assurer les modalités pratiques (Société générale d'immigration-CGI). La CGT unitaire (mouvance communiste depuis le Congrès de Tours de décembre 1920) comprend l'intérêt de créer en ses structures un bureau de la « Main d'oeuvre étrangère » devenue « Main d'oeuvre immigrée - MOI en 1932. Elle saura fidéliser ses adhérents en leur offrant aide sociale, activités sportives et culturelles.

Acette immigration « du travail » s'ajoutera, en plusieurs vagues, l'immigration politique (Arméniens, Polonais, juifs allemands, antinazis italiens, tchécoslovaques, allemands, autrichiens, républicains espagnols).

(2) Par simplicité d'écriture, nous utilisons le masculin. Mais il est bien évident que ce terme générique englobe les femmes.

En 1940, selon les statistiques de l'époque, la France comptait 42 millions d'habitants dont 2 millions d'étrangers, y compris les maghrébins qui disposent d'un statut particulier.

L'ATTITUDE FRANCAISE

Il est intéressant de noter une certaine continuité d'appréciation et d'action envers les étrangers entre la III^e République et le gouvernement de Vichy qui les visèrent par des mesures d'exception discriminatoires.

Par la III^e République

Le gouvernement Daladier (Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur) promulgue, le 12 novembre 1938, une loi protectrice contre les indésirables dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique, susceptibles de s'infiltrer parmi les réfugiés (assignation à résidence, internement dans des camps de rétention surveillés). Cette « loi des suspects » engendre l'arbitraire. Au début de l'année 1939, lors de l'arrivée en masse de républicains espagnols (Retirada), après la victoire de Franco, cette suspicion est mise en application. Par précaution, les suspects sont parqués à même le sable à Argelès, Saint-Cyprien, Le Barcarès... l'administration française se limitant à la fourniture de barbelés et à la garde par des gendarmes.

Par le gouvernement de Vichy

La thématique de Vichy est simple : la défaite incombe au complot juif, aux communistes, francs-maçons, aux étrangers, « l'anti-France » selon l'expression de Pétain. Le gouvernement de Vichy considère donc qu'il lui faut purger, éradiquer cette racaille avant d'entrevoir le problème de l'occupant. A cet effet, il prend une batterie de mesures, notamment à l'égard des juifs français et étrangers. Leur application et leurs conséquences sont connues, nous ne les reprendrons pas. L'histoire a retenu que cette politique xénophobe et antisémite, Vichy l'a conduite de sa propre volonté, sans pression allemande initiale.

Le similaire économique

Une autre similitude apparait entre les deux instances guidées par leurs préoccupations économiques : elles adoptèrent des dispositions voisines en faisant obligation aux internés des camps « inactifs et à charge » de travailler dans des chantiers d'intérêt public ou agricoles. A cet effet, en mars 1939, sont créées des « compagnies de travailleurs étrangers » (CTE), renommées « groupements de travailleurs étrangers » (GTE) par le gouvernement de Vichy le 27 septembre 1940.

En 1941-1942, les Allemands les employèrent à la construction du « Mur de l'Atlantique ». Au vrai, les « embauchés » par l'organisation Todt, Espagnols en majorité, impatients de trouver l'occasion de quitter les camps, et aussi « appâtés » par les indemnités offertes, se portèrent volontaires, pour beaucoup.

Ce qu'il advint de cet ostracisme en continu c'est que les camps provisoires devinrent des constructions en dur, réservoirs de « proies » pour la police nazie. De celui de Rivesaltes (64), Serge Klarsfeld dira « *Le Drancy de la zone Sud* ».

Et pourtant...

Quand la guerre fut déclarée, le 3 septembre 1939, des milliers d'étrangers demandèrent à s'enrôler dans l'armée française pour combattre. Quand la défaite fut advenue, en juin 1940, des milliers, à nouveau, rejoignirent « l'Armée des ombres » et les Forces françaises libres. Ils s'engagent pour défendre un territoire qui n'est pas le leur, contre le nazisme et le fascisme, malgré les vicissitudes qu'ils endurent, parce qu'ils considèrent la France comme la gardienne de la liberté, porteuse des valeurs des « Droits de l'Homme ».

A la déclaration de la guerre

Face à l'afflux de volontaires étrangers, le commandement militaire est dans l'embarras et affiche une certaine défiance. Il hésite sur le mode de recrutement et c'est avec un certain retard que sont constitués les régiments de marche des volontaires étrangers (RMVE). La Légion étrangère reçoit peu d'engagements, sans doute en raison de la rigueur de son fonctionnement. Les Polonais, Tchèques, Slovaques, se regroupent en unités spécifiques après que leurs gouvernements en exil se soient formés. Le concours du colonel Sante Garibaldi qui revendique l'honneur, avec ses « chemises rouges italiennes », de combattre aux côtés de la France, est refusé pour des raisons politiciennes.

Après la défaite de 1940⁽¹⁾

Démobilisés, les volontaires étrangers vont poursuivre leur combat « France ». Il conviendrait pour l'objectivité du propos d'examiner, pour ceux appartenant à la mouvance communiste, et qui vont œuvrer dans la clandestinité, l'évolution de leur état d'esprit et de leur comportement de militant à partir de l'interdiction du

(1) Lors de l'invasion allemande, nombre de « prestataires » forcés des CTE, projetés sur le front pour accomplir des tâches logistiques, furent capturés. Le statut de prisonnier de guerre leur fut refusé. Ils furent « expédiés » vers les camps de concentration. Parmi ceux-ci, plus de 4 500 Espagnols y trouvèrent la mort.

Parti communiste français (PCF) (23 septembre 1939), et entre la signature du pacte germano-soviétique (23 août 1939) et l'opération « Barbarossa » (22 juin 1941).

MISSAK MANOUCHIAN



Missak Manouchian

Né en 1906 à Adiyaman (Turquie) dans une famille arménienne, paysanne et chrétienne, Missak Manouchian devient orphelin à l'âge de 9 ans. Victimes du génocide commis par le gouvernement « Jeune-Turcs », son père est assassiné, sa mère meurt d'épuisement sur le chemin de la déportation, vers le désert de Deir ez-Zor (Syrie). Il est recueilli en des orphelinats de Syrie, puis du Liban où il grandit.

Il est formé au métier de menuisier, apprend le français, et s'éveille à l'écriture et à la poésie (« *un charmant petit enfant / a songé toute la nuit durant / qu'il fera à l'aube pourpre et douce / des bouquets de rose* », poème composé à l'orphelinat). En 1925, âgé de 19 ans, il vient en France. Il travaille un temps à Marseille, puis trouve un emploi de tourneur aux usines Citroën à Paris. En 1930, il perd son emploi en raison de la récession économique et se débrouille en travaillant occasionnellement. Il sert de modèle au peintre d'origine arménienne Jean Carzou et s'inscrit à la Sorbonne en tant qu'auditeur libre pour suivre, entre autres, des cours de littérature.

En 1934, il adhère au Parti communiste, estimant que son intégration en sera facilitée. Il milite aussi activement au Comité de secours pour l'Arménie (HOC) qui entretient des liens de solidarité entre la diaspora et Erevan. En 1935, il épouse Mélinée Assadourian, elle-même orpheline du génocide à l'âge de deux ans (née en 1913) et dont l'enfance s'est aussi déroulée en orphelinat au Liban.

Engagé volontaire en 1939, il est démobilisé en 1940.

Un nouveau destin

En 1942, il intègre les FTP-MOI de Paris. En août 1943, il en reçoit le commandement, en remplacement de Boris Holban, réticent à suivre la stratégie de la guérilla urbaine à outrance ordonnée par le PCF (il ne disposait au mieux plus que de 65 combattants). La légende Manouchian prend corps. De août à novembre 1943, Missak Manouchian et sa « bande » de partisans polonais, hongrois, italiens, français, arméniens vont



Général Julius Ritter

être les seuls à mener la lutte armée dans Paris. Au rythme suicidaire d'un attentat tous les deux jours (plasticages de lieux fréquentés par l'occupant, sabotages des voies ferrées, attaques de convois militaires, agressions de soldats isolés... exécution, le 28 septembre 1943, du général SS Julius Ritter, le « négrier » de l'Europe en charge du STO).

Missak Manouchian et ses FTP-MOI vont réussir à créer un climat d'insécurité, autant traumatisant qu'intolérable pour le commandement allemand. Cette cadence insensée de l'exécution des opérations commandos entraîne fatalement des relâchements de sécurité élémentaires, des négligences, des imprudences alors que le dispositif de répression et de repréailles se fait féroce.

Il est arrêté le 16 novembre 1943 à Evry-Petit-Bourg (ex Seine-et-Oise) ainsi que la quasi-totalité des membres de son groupe partout où ils se trouvaient dans Paris⁽¹⁾. Emprisonné à Fresnes, condamné à mort le 21 février 1944, il est fusillé le même jour avec 21 de ses compagnons d'armes.

Le « j'accuse » de Missak Manouchian



Mélinée Manouchian

Dans l'ultime lettre qu'il adresse à Mélinée, deux heures avant son exécution, Missak Manouchian écrit « *Je pardonne à tous, sauf à celui qui a trahi, et à ceux qui nous ont vendus* ». Il a été beaucoup discoursé sur le « judas » dénoncé. Mais la dénonciation n'a jamais pu être étayée d'une preuve formelle.

Quant « aux vendus », il visait probablement les dirigeants du PCF qui, au moment où la répression sévissait au plus haut, n'avaient donné de consigne qu'aux FTP français de se disperser en province.

(1) Mélinée échappe au coup de filet, cachée chez Micka et Knar Aznavourian (les parents de Charles Aznavour), restaurateurs, et où Missak y trouvait fréquemment refuge. Boris Holban qui avait conservé des responsabilités de coordination des FTP-MOI au niveau de la région parisienne, n'est pas inquiété, ce qui lui vaudra d'être observé avec suspicion à la Libération.

L'intime conviction de Manouchian prévaut naturellement et des archives encore inconnues révéleront peut-être un jour le nom du traître. Cependant, l'examen des faits démontre explicitement que la BS 2 des Renseignements généraux⁽²⁾ n'avait pas besoin d'un « cafard » pour « coxer » Missak Manouchian.

Depuis 1942, cette officine de la préfecture de police de Paris avait lancé sa traque, et, depuis août 1943, avait placé Missak Manouchian sous filature permanente et installé une planque devant son domicile. Les fiches des sbires, établies au quotidien, indiquaient, presque heure par heure, tous ses déplacements, ses contacts, les lieux fréquentés, les personnes rencontrées, les allées et venues à son domicile.

Il peut être considéré comme certain que la BS 2 a laissé se perpétrer quelques attentats pour mieux réussir son coup de filet final et être assurée d'éradiquer, en même temps, tous les membres du groupe.



Membres du groupe Manouchian

« L’AFFICHE ROUGE »

L'autorité allemande accompagne l'ouverture du procès de Missak Manouchian et de ses partisans d'une intense campagne de propagande destinée à stigmatiser la Résistance et à discréditer les accusés. Elle placarde dans Paris 15 000 exemplaires de « l'affiche rouge », (« l'arme du crime contre la France »).

Avec celui de Manouchian, neuf portraits l'illustrent, légendés pour chacun d'eux de la nationalité, de la confession juive pour 7 d'entre eux, de la liste des

(2) Les brigades spéciales (BS) de la police française datent du printemps 1940, à l'initiative de la IIIe République. En 1942, lorsque le PCF entreprend la lutte armée, la BS 2 reçoit la mission de traiter les « communo-terroristes ». Son efficacité est glaçante entre 1942 et la Libération : 1599 arrestations, 655 résistants remis aux Allemands après interrogatoires, les autres « expédiés » à Drancy.



L'affiche rouge

« méfaits » commis. Pour Manouchian, qualifié de chef de bande : 56 attentats, 50 tués, 600 blessés. Selon la rumeur rapportée, au contraire de l'effet attendu par les Allemands, « l'affiche rouge », plutôt que de susciter la colère, entraîna un courant de sympathie envers les étrangers mis à l'opprobre publique.

*« Nul ne semblait vous voir français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents »*

Aragon 1955, extrait de « Strophes pour se souvenir », en hommage aux FTP-MOI.

LES 22 FUSILLÉS FTP-MO DU 21 FÉVRIER 1944

Les citer s'impose et vaut hommage :

- Célestino ALFONSO, Espagnol⁽¹⁾
- Joseph BOCZOV, Roumain⁽¹⁾
- Georges CLOAREC, Français
- Rino DELLA NEGRA, Italien⁽²⁾
- Thomas ELEK, Hongrois⁽¹⁾ et ⁽³⁾
- Spartaco FONTANOT, Italien⁽¹⁾
- Maurice FINGERCWAJG, Polonais⁽¹⁾

- Jonas GEDULDIG, Polonais⁽¹⁾
- Emeric GLASZ, Hongrois
- Léon GOLDBERG , Polonais
- Szlama GRZYWACZ, Polonais⁽¹⁾
- Stanislas KUBACKI, Polonais
- Arpen LAVITIAN, Arménien
- Césaire LUCCARINI, Italien
- Missak MANOUCHIAN, Arménien
- Marcel RAJMAN, Polonais⁽¹⁾
- Roger ROUXEL, Français
- Antoine SALVADORI, Italien
- Willy SZAPIRO, Polonais
- Amédeo USSEGLIO, Italien
- Wolf WAJSBROT, Polonais
- Robert WITCHITZ, Français⁽¹⁾



L'exécution du 21 février 1944

LA LIBÉRATION, SON EXPLOITATION POLITIQUE

C'est dans la forme dont le politique a entrevu la refondation de la France et dans celle dont les combattants et les résistants étrangers ont appréhendé l'après-guerre, que se trouvent les éléments de réponse à l'interrogation initiale posée dans cet article « *Pourquoi la contribution des étrangers à la Résistance et à la Libération a-t-elle été occultée aussi longtemps ?* ». Les gaullistes et les communistes ont « accommodé » la mémoire et les étrangers se sont consacrés à leurs préoccupations d'intégration.

Les gaullistes

La *doxa* gaulliste était nationaliste. Son promoteur, à l'*hubris* de sa gloire, tenait à inscrire dans l'airain du « Roman français » l'affirmation péremptoire – *la Libération était française, obtenue par les FFL, la Résistance française, le peuple français*. Ce dogme ne laissait aucune place, ni même un strapontin, aux étrangers (-ères).

(1) Figurent sur « l'Affiche rouge »

(2) Lire la biographie de ce footballeur du prestigieux club du Red Star – Dimitri Manessis, *Libertalia*, 2022.

(3) Lire le « Tombeau de Tommy » – roman de Alain Blottière, Gallimard 2009.

Les communistes

Le PCF affiche un même nationalisme intransigeant. En sa prétention de posséder la légitimité pour gouverner, il se veut être l'incarnation de la Résistance intérieure et le parti des « fusillés »... français. Sans état d'âme, il efface de sa mémoire officielle la trace des FTP-MOI. Il brouille l'histoire pour mieux passer à la trappe son positionnement, à tout le moins attentiste, durant l'application du pacte germano-soviétique (23/08/1939 - 22/06/1941). La guerre froide accentuera la disparition des tablettes des résistants étrangers, certains d'entre eux, repartis dans leur pays, étant, dans les années cinquante, accusés de « cosmopolitisme » et condamnés⁽¹⁾

Les étrangers

A la fin de la guerre, les combattants et les résistants étrangers eurent pour priorité de se fondre dans la société française dont ils maîtrisaient mal les codes. Leur unique revendication était de pouvoir, selon le trait de Marcel Bloch, « *respirer à l'aise* », de bénéficier, enfin, du droit à « l'indifférence » et non plus de celui de la « différence » qui, jusqu'alors, a fracassé leur vie et celle de leurs proches. Peu leur importait de savoir si leurs mérites seraient célébrés et inscrits dans le livre officiel de la France. Encore que, Missak Manouchian, en la conclusion de sa lettre à Mélinée, écrivait « *je suis sûr que le peuple français et tous les combattants sauront honorer notre mémoire dignement* ».

Degré par degré, vers la reconnaissance

La procrastination conjuguée des gaullistes et des communistes envers le rôle tenu par les étrangers dans la lutte armée, est pratiquée, *grosso modo*, jusqu'aux années cinquante. C'est alors que les enjeux électoraux vont rendre les « oubliés » à nouveau intéressants dans les argumentaires des professions de foi⁽²⁾.

Selon les tendances partisans défendues, nombre de municipalités apposent des plaques, érigent des stèles, baptisent rues et espaces publics en l'honneur de Manouchian et de ses partisans FTP-MOI (Aubagne, Décines, Evry – lieu de l'arrestation de Manouchian – Gennevilliers, Ivry-sur-Seine – les corps du groupe Manouchian reposent dans le

(1) Ce fut le cas, par exemple, de Artur London, l'un des responsables des MOI, déporté à Mathausen, reparti en Tchécoslovaquie, vice-ministre, jugé comme traître au communisme, condamné. Il évoquera son calvaire dans « l'Aveu » publié en 1968.

(2) « C'était un temps déraisonnable, on avait mis les morts à table » Louis Aragon.

cimetière parisien de la ville -, Marseille, Paris, Port-de-Bouc, Valence... liste non exhaustive...).

La littérature, le cinéma, l'art chanté participent à l'engouement. Missak Manouchian devient le Résistant totémique. A titre indicatif, quelques références :

- « *Les fusillés* » de Ruben Mélik, poète arménien, 1948
- « *Une histoire vraie* » par Claude et Raymond Levy, les Editeurs français réunis, 1953⁽¹⁾
- « *Strophes pour se souvenir* », poème de Louis Aragon, 1955
- « *L'affiche rouge* », adaptation chantée du poème de Louis Aragon par Léo Ferré, 1961⁽²⁾
- « *L'Armée du crime* », film de Robert Guédiguian, avec Simon Abkarian et Virginie Ledoyen, 2009
- « *Souvenirs que nous sommes* », album chanté par Patrick Bruel, 2023.

MISSAK MANOUCHIAN AU PANTHÉON

L'espérance de Missak Manouchian n'aura pas été vaine. La reconnaissance française lui sera accordée, 80 ans après son martyre, le 21 février 2024. Il deviendra le 1^{er} résistant étranger, et aussi le 1^{er} communiste, à entrer dans le mausolée des figures symboles de la République. Justice sera apportée au héros de 1943 – 1944. Le choix présidentiel est puissant. L'impatience est grande de vivre l'événement. En l'attente, plusieurs « fulgurances » de Missak Manouchian hantent notre esprit :

« *Je m'étais engagé dans l'Armée de Libération en soldat volontaire* »

« *Tu ne fais pas de mal, tu ne fais que tuer des tueurs* »

« *C'est en regardant le soleil que je dirai adieu à la vie* », avec fierté il refuse d'avoir les yeux bandés face à la salve du peloton d'exécution.

... toutes les vertus de Missak Manouchian y transparaissent. Nous avons garde de les amoindrir par un pauvre commentaire.

In memoriam : Missak Manouchian a été décoré de la médaille de la Résistance en 1947, et reconnu mort pour la France en 1971.

(1) Au dépôt du manuscrit, le directeur des Editeurs français réunis, Louis Aragon, s'exclame « *On ne peut pas laisser croire que la Résistance française était comme ça, menée par autant d'étrangers, il faut franciser un peu* ».

(2) Interdite sur les ondes et d'antenne jusqu'en 1981 !

« *Si tu peux conserver ton courage et ta tête quand les autres les perdront, tu seras un homme, mon fils* » Ruyard Kipling, 1895. Cette citation illustre l'itinéraire singulier, mystérieux, douloureux de Missak Manouchian.

POSTFACE



capitaine Dronne

Au terme de cet article, la critique pourrait être faite, qu'en dehors de Missak Manouchian et des FTP-MOI de Paris, peu de place a été consacrée à la contribution globale des étrangers à la libération de la France. Nous en sommes conscients et nous mesurons les faiblesses et les lacunes de cet écrit. Mais nous n'avons ni la vanité, ni la capacité, ni surtout le savoir d'embrasser avec sérieux tout le sujet, et de le restituer en une synthèse lisible. Cet aveu vaut *mea culpa* envers tous les visages étrangers qui, sans façon, pour paraphraser Georges Brassens, offrirent leur héroïsme à la France :

- ceux de la 13^e DBLE (mythique pour les Espagnols), de la 2^e DB, de la 9^e compagnie du 3^e bataillon de marche du Tchad (La Nueve) ^{(1) et (2)}
- ceux titrés « Compagnons de la Libération »,
- ceux des maquis,
- ceux des FTP-MOI de province, dont « Carmagnole Liberté »,
- ceux des forces polonaises, ceux des unités tchèques à Dunkerque en 1945,
- celles et ceux des Mouvements, des Réseaux, ceux emprisonnés; torturés, déportés, « fusillés »... cette « *chevalerie exceptionnelle* » (De Gaulle), ces « *soutiens de la gloire* » (Brossolette), ces « *soldats de l'inconnu* » (Churchill), ces anonymes de la « *République des catacombes* » (Daniel Cordier).

Et comme nous avons au cœur de bien affirmer que l'intégralité des actes décisifs accomplis par les combattants et les résistants étrangers dans la libération de la France se situent bien en toile de fond de cette narration, nous les glorifions sous l'étendard du « Chant des partisans » et sous la voix d'Anna Marly, artiste d'origine russe, exilée, engagée à Londres dans les volontaires de la France libre. Chanteuse et guitariste, elle a composé et interprété

cet hymne dédié aux maquisards russes. La version française a été écrite à Londres, par Joseph Kessel et Maurice Druon⁽³⁾. Nous citons la 3^e strophe :

« C'est nous qui brisons les barreaux des prisons
pour nos frères,
« La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse,
la misère,
« Il y a des pays où les gens au creux des lits font
des rêves,
« Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue,
nous on crève ».

Jean Laroche
Novembre 2023

« **La vie humaine est une œuvre d'imagination** »

José Ortega y Gasset,
philosophe espagnol (1883 – 1955)

(1) L'épisode est connu des fidèles lecteurs de Farac Info. Il n'est pas vain cependant de le rappeler : le 24 août 1944, dans le courant de l'après-midi, le capitaine Dronne, qui commande la 9^e compagnie, et qui a reçu l'ordre de Leclerc de « filer

droit sur Paris », atteint, par la RN20, La Croix de Berny. Là, il s'interroge sur l'itinéraire à prendre pour progresser jusqu'à l'Hôtel de Ville de Paris, avec rapidité et sûreté. Indécis, il questionne un quidam se trouvant au carrefour. Celui-ci, spontanément et avec enthousiasme, se propose de le guider. C'est un Arménien, Dikran Lorenian, 36 ans, crémier fromager à Villejuif, alors en tournée d'approvisionnement. Proposition acceptée, il va piloter, de Fresnes, l'élément de tête de la 9^e compagnie, le half-track « Guadalajara » le précédant sur son triporteur, et criant aux témoins ébahis « Ce sont des Français ». Sachant éviter les traquenards des positions allemandes, il va, au péril de sa vie, diriger adroitement le blindé par Haï les Roses, Cachan, Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, sans encombre jusqu'à la porte d'Italie. Là, le capitaine Dronne qui a rejoint avec le gros de ses moyens, lui demande de poursuivre le guidage jusqu'à l'Hôtel de Ville de Paris. La mission est à hauts risques. Dikran Lorenian l'accepte et réussit. Les cloches retentissent dans Paris. Son exploit accompli, Dikran s'éclipse, regagne sa crèmerie... et reprend ses tournées et livraisons... à triporteur. Plus tard, à 73 ans, il reçoit la médaille de vermeil de la ville de Paris (1981). C'est tout en ce qui concerne la reconnaissance officielle.

(2) La 9^e compagnie était majoritairement composée de Républicains espagnols. Le chef d'équipage du Guadalajara se nommait Marc Haudos de Possesse, et l'ordonnance du capitaine Dronne, un Arménien, Krikor Pirlan.

(3) La Poste a émis, le 30 mai 2023, un timbre à l'occasion des 80 ans du « Chant des partisans »

L'ESPAGNE AU SECOURS DES PIEDS-NOIRS

A la fin du mois de juin 1962, l'Espagne, à sa manière, s'invite dans la dernière phase de la guerre d'Algérie. Elle décide, de son propre chef, d'évacuer les pieds-noirs oranais d'origine espagnole, menacés d'exactions par le FLN. C'est un épisode de cette période qui reste méconnu. Et pourtant, on frôla l'incident diplomatique. Retour sur ces événements...

L'Oranais, une région à forte influence espagnole

La présence espagnole en Oranie est très ancienne, puisqu'elle remonte au début du XVI^e siècle. La localité côtière de Mers El-Kebir est conquise par les Espagnols en 1505, la ville d'Oran est prise en 1509. A partir de la conquête française en 1830, l'Oranie, destination attractive et somme toute assez proche, devient une terre de peuplement à majorité hispanique, avec des conséquences culturelles évidentes.

A la fin du XIX^e siècle, cette région d'Algérie compte davantage d'habitants d'origine ibérique, automatiquement naturalisés, que d'origine française. Cette migration économique est complétée entre 1930 et 1939 par une migration d'ordre politique, due à la guerre civile. En 1962, sur les 900 000 pieds-noirs rapatriés en France en

quelques semaines, on compte 400 000 personnes originaires d'Espagne (Espagnols ou descendants) dont près de 300 000 viennent de la seule Oranie. Si cette population a pris ses distances avec son pays d'origine, le gouvernement espagnol reste attentif au sort des pieds-noirs d'origine hispanique.



La situation en juin 1962

Comme toute la communauté pieds-noirs, les Oranais sont particulièrement inquiets quant à leur sécurité, s'estimant menacés, à juste titre, par le FLN qui étend progressivement son emprise sur la population européenne de l'Algérie. En outre, ils doutent de la volonté de l'armée française de les protéger. Au cours de ce mois tragique, les pieds-noirs résidant dans les villages des environs rejoignent Oran en convois protégés, avec tout ce qu'ils espèrent pouvoir emporter, sans savoir s'ils parviendront à embarquer. Arrivés dans la capitale oranaise, ils attendent avec anxiété, dans des conditions particulièrement inconfortables, un hypothétique embarquement vers la France.

A ces arrivants, s'ajoutent leurs compatriotes de la ville. Bientôt on compte plus de 3 000 personnes qui s'agglutinent près de l'usine thermique du port d'Oran, sur des terrains vagues vite transformés en camp de réfugiés.

Le gouvernement espagnol ne reste pas insensible à cette misère humaine que subit une population originaire d'Espagne. Des instructions sont données au consul général d'Espagne à Oran pour proposer aux volontaires, en accord avec les autorités françaises, un rapatriement vers la péninsule ibérique. Simultanément, le consul général d'Espagne prévient les pieds-noirs qui le souhaitent, qu'un départ vers l'Espagne est envisagé.

Sans attendre l'accord du gouvernement français, l'Espagne affrète deux ferries, le *Victoria* et le *Virgen de Africa* qui, en provenance des Baléares, arrivent le 26 juin en fin de journée au large d'Oran, attendant dans les eaux internationales l'autorisation d'accoster dans le port. Toutefois les autorités françaises, sur ordre de Paris, restent inflexibles et refusent l'accès au port à ces deux



Le Victoria



Le Virgen de Africa

bâtiments. La tension monte entre Paris et Madrid et les discussions se prolongent les 27, 28 et 29 juin. Sur le quai, l'espoir fait place au découragement d'autant plus qu'à partir du 30 juin à minuit, la France n'assumera plus l'ordre et renoncera à son autorité sur tout l'ensemble du territoire algérien.

Le déroulement du rapatriement

Malgré la mauvaise volonté des autorités françaises, le gouvernement espagnol décide de sauver les pieds-noirs abandonnés sur les quais d'Oran et susceptibles d'être livrés à la barbarie du FLN. A partir du 30 juin, pour marquer sa détermination, l'Espagne fait appareiller deux navires de guerre vers Oran et procède à la mise en alerte de ses escadrilles basées à San Javier (Murcie) et Albacete, prêtes à décoller pour appuyer la marine si nécessaire.

Soucieux d'éviter un grave incident, et compte tenu de la pression du chef de l'Etat espagnol d'alors, le



Pieds-Noirs en attente sur le quai d'embarquement

général Franco, après avoir longuement parlementé, le gouvernement français cède enfin.

A 10 heures, l'autorisation d'accoster est accordée. Le général Franco donne l'ordre à ses capitaines d'entrer dans le port d'Oran et d'embarquer dans l'urgence les pieds-noirs qui désirent rejoindre l'Espagne. A 13 heures, les deux navires sont enfin à quai. C'est la joie, presque la liesse, qui éclate dans le campement de réfugiés. L'embarquement commence, après la fouille systématique des bagages par les CRS. Vers 15h30, les opérations sont terminées. 2 200 passagers, 85 automobiles et un camion sont à bord, entraînant une importante surcharge par navire. A la dernière minute, des CRS veulent monter à bord pour contrôler les passagers, soupçonnant la présence de militants de l'OAS. Les commandants de bord et le vice-consul monté à bord du *Victoria* s'y opposent fermement, argumentant que leurs navires tiennent lieu de territoire espagnol. Finalement les CRS se retirent...

Les bateaux espagnols prennent la mer à destination du port d'Alicante. Arrivés dans les eaux internationales, ils sont survolés, rassurés, par l'aviation espagnole. Le 1^{er} juillet, à 2 heures du matin, les deux bateaux pénètrent dans le port d'Alicante tout éclairé. Les rapatriés sont accueillis par les membres de la Croix-Rouge qui leur fournissent nourriture et boissons. Les autorités espagnoles procèdent à des contrôles d'identité sans tracas et fournissent une aide pécuniaire immédiate si nécessaire. Le 5 juillet, épargnés par les massacres du FLN à Oran, une vie nouvelle commence pour ces pieds-noirs. Belle leçon de l'Espagne à la France !

*Article paru dans La Voix du Combattant de juin/juillet 2023
sous la signature de Philippe Schmitt – UNC 60
et adapté par André Mudler.*

NOËL 1961 À BERLIN OUEST

Le long du « ruban de la mort », les Allemands de l'Ouest avaient planté 800 sapins. Mais, en cette première fête de Noël après la construction du Mur, les Vopos (les agents de la Volkspolizei, la « police du peuple ») jetaient des pierres sur les guirlandes électriques qui ornaient les sapins. Trop de lumière à leur goût. En de nombreux endroits, on pouvait encore regarder à travers les fils de fer ou par-dessus les briques surmontées de frises de barbelés qui fermaient la frontière entre les deux Berlin. La métropole allemande n'était pas encore cloisonnée par une ligne de démarcation sophistiquée. C'était le Mur dit de la « première génération ». Depuis qu'il avait été dressé, en août 1961, se faire signe et se montrer à ses proches vivant de l'autre côté était devenu un passe-temps quotidien chez les Berlinois.

Dans l'édition du 29 décembre 1961, l'envoyé spécial du magazine américain *Time* rappelait que l'année précédente, Berlin était encore un lieu de rencontre pour les familles divisées entre l'Est et l'Ouest. De la zone communiste, les personnes âgées s'engouffraient dans les escaliers de la gare de Friederichstrasse à Berlin-Est pour émerger dix minutes plus tard sous les néons de Berlin-Ouest. Ils étaient accueillis par leurs proches, emmenés dans des appartements chauffés et nourris de chocolat



Berlin ouest 1961, le mur

et d'ananas, si rares à l'Est. Mais, désormais, tout cela était interdit. Les communistes avaient refusé la demande de la Croix-Rouge et du sénat de Berlin-Ouest, visant à assouplir les restrictions frontalières durant les vacances de Noël. Un dicton berlinois commençait à s'imposer : « *Die Mauer bleibt* », c'est-à-dire « Le mur reste et restera ». « *Les hommes ressentent physiquement la séparation de leurs familles, de leurs amis ou de leurs collègues, se rappelle aujourd'hui Walter Momper, qui devint, en 1989, le premier maire de la capitale réunifiée. Les rues, jusqu'alors familières, ne pouvaient plus être empruntées. Les lieux habituels de la ville étaient interdits.* »

En cette période de Noël, rares étaient toutefois les Berlinoises à se planter le long du Mur. Il faisait un temps glacial. Moins 20°C. « *Un silence total et un froid terrible* », raconte Léon Herschtritt. A 25 ans, ce photographe parisien avait embarqué dans sa Dauphine pour rallier Berlin-Ouest, afin de témoigner de « l'absurdité de ce mur ». Durant plus d'une semaine, jour et nuit, il suivit son tracé et immortalisa, à l'aide d'un Pentax et d'un vieux Leica, les scènes qui se déroulaient à proximité : policiers ouest-allemands frigorifiés, Vopos avec des jumelles, barbelés, groupes de personnes regardant d'un côté à l'autre, premiers immeubles évacués, fenêtres murées et premiers graffitis. Sur un bout du Mur, le dessin d'un pendu : message saisissant adressé à

l'homme fort de la RDA, Walter Ulbricht. Sillonnant la ville, le photographe découvrait une géographie bouleversée. La façade sud de la mythique Berliner Strasse faisait partie de Berlin-Est. La chaussée, le trottoir et les immeubles d'en face appartenaient à Berlin-Ouest. « *J'ai même failli être enlevé par les Vopos* », se rappelle Herschtritt. Je croyais que la ligne de démarcation était marquée par le Mur. En fait, c'était une ligne blanche à quelques pas de celui-ci, rendue invisible par la neige. Pour cet incident, j'ai eu droit à trois lignes dans le quotidien « *Le Monde* » !

*Article tiré du magazine GEO Histoire n°13
(« La Guerre Froide », novembre 2010).*

MIRACLE A MARCOLS-LES-EAUX !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans la nuit du 3 au 4 novembre 1943, un avion militaire anglais Halifax immatriculé DT 726 NF H s'est écrasé à proximité du village ardéchois de Marcols-les-Eaux. 7 occupants sur 8 sont mortellement blessés. Seul rescapé, le sergent mitrailleur John Brough, 21 ans, qui se trouvait dans la queue de l'appareil, n'a eu qu'une simple foulure à un pied. Un miraculé qui échappera aux Allemands grâce aux habitants du village !



L'épave du Halifax

John Brough passe la nuit, inconscient, dans la neige, à côté de la carlingue. Au petit matin, il est découvert par Marius Croze, qui vit avec sa famille à la ferme de Sénoulis située à 300 mètres du lieu du crash. Aussitôt, Marius Croze envoie deux de ses fils, prévenir le maire. En chemin, ils rencontrent leur oncle Georges à qui ils apprennent la nouvelle. Il se trouve qu'il travaille à la ferme de Marie Giraud qui parle anglais. L'Ardéchoise va à la rencontre du rescapé et décide de le cacher dans le bois tout proche. Le soir venu, l'oncle le descend au village, caché dans un tas de foin, puis le conduit jusqu'à la ferme de Marie Giraud.



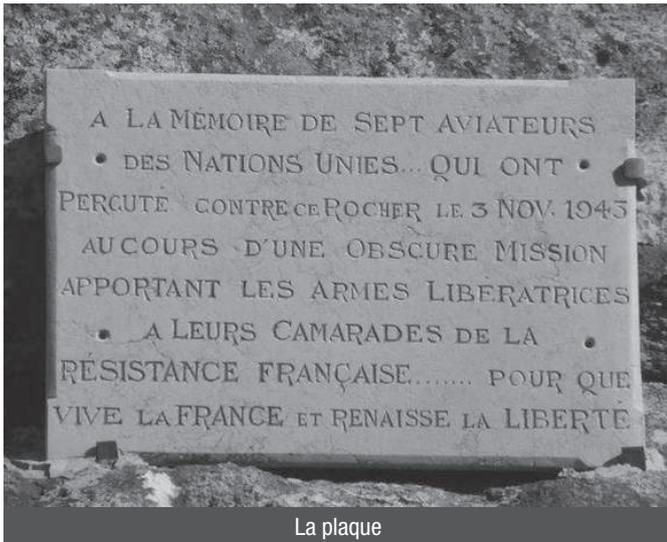
Une partie de l'équipage

Entre temps, les Allemands installés à Privat et les gendarmes de Saint-Pierre-ville se sont mis à la recherche d'un éventuel rescapé, probablement gravement blessé, sans certitude toutefois, les habitants du village se gardant bien de dire quoi que ce soit. Les Allemands avaient découvert 7 corps mais se doutaient de la présence d'un 8^{ème} homme.

Marie Giraud, qui avait beaucoup de courage, cachait aussi des juifs. Quelques jours plus tard, la résistance drômoise vint chercher John Brough pour le transférer dans un lieu plus sûr, le Jura. C'est de là, le 8 février 1944, qu'il a pu gagner l'Angleterre en

compagnie de Raymond et Lucie Aubrac.

Le 16 juillet 1944, donc peu avant le débarquement de Provence, les habitants du village ont fait poser une plaque commémorative sur le rocher de Bourboulas, fatal à l'équipage du Halifax. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'inauguration au péril de leur vie. On peut y lire : *A la mémoire de sept aviateurs des nations unies qui ont percuté contre ce rocher le 3 novembre 1943, au cours d'une obscure mission apportant les armes libératrices à leurs camarades de la Résistance française... Pour que vive la France et renaisse la liberté.*



La plaque

Ce jour-là, à 40 km de là, Privas, la préfecture de l'Ardèche, était encore occupée par les Allemands !

Le 7 août 1944, l'aviation allemande bombarde à plusieurs reprises le village, entraînant la mort de trois civils. Une plaque commémorative posée au cimetière rappelle cet épisode sanglant

Les 7 militaires ont d'abord été inhumés à Ancône, à côté de Montélimar. Puis le maire de Marcols, Madame Marie Giraud, a fait revenir les dépouilles dans le cimetière de Marcols, juste après la guerre. Ils sont enterrés dans le carré militaire du cimetière, à l'exception du capitaine James Arthur Estes, de nationalité américaine, qui est inhumé au cimetière américain de Draguignan dans le Var.

John Brough est décédé le 4 septembre 1994. Selon ses dernières volontés, ses cendres ont été dispersées dans le carré militaire de Marcols-les-Eaux. Eve Brough, l'épouse de John, est décédée fin 2019. Ses cendres ont rejoint celles de son mari, respectant ainsi leur souhait de reposer ensemble en Ardèche

André Mudler

CÉLÉBRATION DU « 5 DÉCEMBRE »

Comme chaque année, le Mémorial de Bron Parilly a servi de cadre à la cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, et ce en application du décret n° 2003-6925 du 26 septembre 2003 promulgué par le Président de la République d'alors, Jacques Chirac.

A cette occasion, il est de tradition dans le Rhône qu'une allocution soit prononcée par le représentant d'une association d'anciens combattants concernée par ce conflit. Pour ce faire, un « comité d'entente », structure informelle d'associations en lien avec la guerre d'Algérie, initié en 1985, désigne en son sein l'association ayant l'honneur de prononcer cette allocution. Après l'association départementale du Rhône des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ADR-CATM) qui avait été en charge de cette allocution en 2022, il a été décidé par la majorité de ces associations de confier à la section du Rhône de l'Union nationale des combattants (UNC) le soin de prononcer l'allocution que voici, rédigée et prononcée par André Mudler.

Membre de l'Union nationale des combattants, j'ai l'honneur d'évoquer devant vous la mémoire de tous les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, ce conflit qui a mobilisé 1 100 000 appelés du contingent, 317 000 militaires d'active et plus de 200 000 combattants français musulmans.

Bien que le 11 Novembre se veuille être depuis 2012 la journée nationale d'hommage à tous les Morts pour la France, nous tenons à « notre 5 décembre », créé pour rendre hommage à nos frères d'armes morts pour la France en Afrique du Nord, à l'instar des harkis et autres formations supplétives qui

rendent hommage à leurs morts le 25 septembre de chaque année.

Qu'en est-il en ce 5 décembre 2023 ? J'affirme que la guerre d'Algérie est loin d'être terminée dans notre imaginaire collectif. Il en subsiste des mémoires différentes, des mémoires divergentes. Albert Camus, pied noir et ancien prix Nobel de littérature, ne nous avait-il pas prévenus : « *De l'Algérie, on ne guérit jamais.* »

La tradition française est de fêter les victoires. On fête rarement les défaites ou les échecs. On n'a pas fêté l'armistice de juin 1940, ni les accords de Genève de juillet 1954 consacrant la perte de l'Indochine. Or le cessez-le-feu du 19 mars 1962, au moins par ses conséquences, n'a pas mis fin à la guerre d'Algérie. Si l'annonce du cessez-le-feu a suscité la joie chez les appelés du contingent, j'ai moi-même vécu ce moment, à l'inverse, les accords d'Evian marquent l'exode des Pieds Noirs, le début d'une tragédie pour les harkis et leurs familles et des violations du cessez-le-feu provoquant au sein de l'armée française la mort de 145 militaires, 422 blessés et 162 disparus.

J'ai passé 25 mois sur le sol algérien. A peine âgé de 20 ans, j'ai eu l'honneur, mais aussi le triste privilège de succéder à un jeune officier saint-cyrien, Jean-Loup Castelnovo, origine de Saint-Chamond, mort au combat dans la montagne kabyle. C'est dire qu'il est de mon devoir, de notre devoir, nous les acteurs et témoins de cette guerre, d'honorer la mémoire des 405 militaires originaires du Rhône dont les noms sont inscrits à jamais sur ce Mémorial. Appelés en Algérie pour participer à des opérations de maintien de l'ordre, ces militaires ne se doutaient pas qu'ils partaient à la guerre ! Ils ont obéi aux ordres du gouvernement de la France sans savoir que leur destin était de mourir pour elle. Ils méritent tout notre respect. Ne les oublions pas.

Parmi eux, 5 sont considérés comme disparus. Leurs noms figurent d'ailleurs sur la liste des 642 militaires, officiellement disparus, inscrits sur le monument qui leur est dédié à Port-Vendres. Pour leur rendre hommage aujourd'hui, des anciens combattants d'Algérie, ici présents à mes côtés, vont nous rappeler que ces 5 disparus sont, eux aussi, selon la formule consacrée, morts pour la France. Il s'agit :

- du caporal Jean VIGNON, né à Saint-Jean la Bussière, au nord d'Amplepuis, disparu en 1956
MORT POUR LA FRANCE
- du sergent de l'armée de l'Air Auguste MIELLAT,

né à Lyon 3^e, disparu en mer en 1956
MORT POUR LA FRANCE

- du soldat Jean-Louis DEVAUX, né à Cours la Ville, disparu en 1957
MORT POUR LA FRANCE
- du caporal Henri GOLEC, né à Bron, disparu en 1960
MORT POUR LA FRANCE
- du brigadier Serge RONZI, né à Villeurbanne, disparu en 1962
MORT POUR LA FRANCE

A l'heure où le mot « disparu » a pris toute sa force, je tenais à rappeler leur mémoire, que nous sommes collectivement et symboliquement aux côtés de leurs familles qui n'ont pas pu faire le deuil de l'un des leurs, et pour cause, leur corps n'ayant jamais été retrouvés.

Je veux aussi rendre hommage à un jeune médecin, le sous-lieutenant François MATHIAS, né à Lyon, mort pour la France le 28 août 1961, inhumé à Saint-Cyr-au-Mont d'Or, et dont un membre de sa famille, son beau-frère, est ici présent.

Le bilan de cette guerre sur le territoire algérien a souvent fait l'objet de chiffres approximatifs, voire fantaisistes. Je profite de cette cérémonie pour rappeler les pertes militaires officielles, en regard aux événements en cours au Moyen-Orient :

- 15 500 morts au combat dont 6 400 appelés, 3 200 supplétifs, 2 600 militaires d'active et 1 200 légionnaires
- 7 900 morts par accident
- 1 100 morts par maladie
- 60 000 blessés

soit une moyenne de 6 morts et 21 blessés par jour au combat. Dans l'indifférence médiatique, pour ne pas dire dans la discrétion nationale, ces Morts pour la France ont rejoint leurs lieux de sépulture sans recevoir l'hommage populaire de la Nation, tel qu'il existe, depuis 2011, pour les soldats français morts en opérations, avec la traversée du pont Alexandre III et le cérémonial des Invalides à Paris. C'était un autre temps, fait d'amertume et d'incompréhension.

61 ans après l'indépendance de ce qui fut l'Algérie française, je constate qu'il subsiste encore, ça et là, des feux mal éteints, pour reprendre le titre d'un roman de Philippe Labro. Dans le Rhône, ce Mémorial, érigé en 2006 par la volonté de toutes les associations d'anciens combattants quelle que soit

leur sensibilité, est devenu un lieu de mémoire, un lieu de paix, un lieu de reconnaissance de la Nation envers ses enfants Morts pour la France en Afrique du Nord. Veillons à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Aujourd'hui, nous avons tous plus de 80 ans et notre nombre décroît de façon massive année après

année. A l'automne de nos vies, il ne faudrait pas qu'un vent mauvais se lève, ravivant les champs de braises, si bien évoqués en son temps par le commandant Hélie Denoix de Saint-Marc.

André Mudler

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FARAC RHÔNE

Depuis plusieurs années, la Saint-Cyrienne, l'association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie, l'union des amicales de l'arme blindée cavalerie / 4^e et 13^e Chasseurs et la Farac coorganisent une messe dite du Souvenir le dimanche le plus proche du 2 décembre. Pourquoi cette date encore dénommée 2 S ou Saint-Austerlitz ? Tradition perpétuée depuis le Second Empire par les Saint-Cyriens, elle rappelle la victoire de l'empereur Napoléon 1^{er} lors de la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805.



Le Chœur d'hommes de Lyon

La basilique Saint-Bonaventure étant indisponible, cette messe a été exceptionnellement organisée dans le cadre grandiose de la cathédrale Saint-Jean. Célébrée par Monseigneur Le Gal, ancien évêque aux Armées (2000 – 2008), évêque auxiliaire de Lyon, en présence du général de corps d'armée Denis Mistral, gouverneur militaire de Lyon, l'office religieux a été animé par le Chœur d'hommes de Lyon, par le quintette de la musique de l'Artillerie et la participation d'une vingtaine de porte-drapeaux.

Aux dires de tous, ce fut un grand moment de recueillement, marqué par la solennité de l'événement.

F.A.R.A.C. LOIRE

Le 23 novembre dernier s'est tenue à Saint-Etienne l'assemblée générale ordinaire de la F.A.R.A.C. Loire sous la présidence du colonel (h) René di Carlo.

Autorités présentes : M. Georges Ziegler, président du conseil départemental de la Loire, Mme Maryse Zoffo, conseillère municipale déléguée aux anciens combattants et au devoir de mémoire représentant le maire de Saint-Etienne, M. Sylvain Bissonnier, directeur départemental de l'ONAC, le lieutenant-colonel Christophe Van den Bogaerde, délégué militaire départemental de la Loire, le capitaine de gendarmerie représentant le colonel Sébastien Jouglar, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Loire, le colonel (h) Gabriel Esnault, président honoraire de la F.A.R.A.C. Loire.



L'AGO de la F.A.R.A.C. Loire

Associations présentes : l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, le Souvenir Français, l'UNC, l'UNP Loire, l'UNP de Pélussin, l'UDSOR, l'ADCPG/CATM, les Grenadiers polonais, l'amicale du 505^e régiment du Train.



Remise du drapeau à Martine Batt

Assemblée, parfaitement menée par son président et le secrétaire de la F.A.R.A.C. Loire Alain Vincent, avec le concours du trésorier Bernard Orsat et du vérificateur aux comptes Henri Combe. Et de belles perspectives pour 2024.

UNC ECULLY

Le 2 décembre dernier, une cérémonie originale s'est déroulée place de la Libération, en présence de M. Sébastien Michel, maire d'Écully, de Mme Nathalie Bruneau, adjointe déléguée au devoir de mémoire et de M. Gilbert Ladrat, président national des anciens combattants des services de renseignement de France et des pays alliés, En effet, à l'initiative de M. Albert Boussey, vice-président de l'UNC pour le Rhône, le drapeau de cette association a été remis solennellement à Mme Martine Batt, porte-drapeau volontaire, qui représentera désormais les anciens combattants des services de renseignement aux cérémonies patriotiques d'Écully.

UNP DE L'AIN

40^e anniversaire de l'attentat du Drakkar à Pont-de-Chéruy

Dimanche 21 octobre 2023, les paras UNP de la région lyonnaise se sont donné rendez-vous à Pont-de-Chéruy pour célébrer le 40^e anniversaire de l'attentat du Drakkar à Beyrouth, où 58 parachutistes



Bénédiction de drapeaux à la sortie de la messe



Dépôt de gerbe par le président de l'UNP 010



Echange de cadeaux. A droite, le général du corps des Marines

français ont perdu la vie le 23 octobre 1983, et rendre hommage aux 241 militaires américains tués dans un attentat similaire survenu au même moment à l'aéroport de Beyrouth. Cf. *Farac Info* d'octobre qui relate dans le détail ce drame.

Pour ce 40^e anniversaire, une délégation américaine, composée d'un général, d'un lieutenant-colonel et

de soldats du corps des Marines stationnés en Allemagne, a tenu à participer à l'événement.

La journée a commencé par une messe du Souvenir, suivie d'un défilé pour rejoindre le monument aux morts de la ville afin de procéder aux allocutions ainsi qu'aux nombreux dépôts de gerbe, avant que les parachutistes ne déposent individuellement un lumignon devant le monument aux morts pour rappeler la mémoire des 58 paras des 1^{er} et 9^e RCP victimes de l'attentat. Le 1^{er} à s'avancer a été Eric, qui avait été sérieusement blessé lors de l'attentat..

Dernière étape, la salle municipale rejointe en défilant, où nous attendait le verre de l'amitié, suivi d'un repas dansant. Belle journée de fidélité et d'amitié.

AGENDA 2024

JANVIER

- **Jeudi 11**
Conseil d'administration Farac, 10h30 au cercle général Frère
- **Vendredi 12**
Représentation théâtrale à 19h30 au cercle général Frère sur le thème de Jean Moulin
- **Samedi 20**
AGO de l'UNP 69 au Campanile de Tassin la Demi-Lune
- **Vendredi 26**
AGO de l'UAABC/4^e et 13^e Chasseurs
- **Dimanche 28**
Commémoration de la libération du camp d'Auschwitz- Birkenau place Bellecour

FÉVRIER

- **Dimanche 4**
Commémoration de la rafle de la rue Sainte-Catherine
- **Jeudi 8**
Conseil d'administration Farac, 10h30 au cercle général Frère
- **Vendredi 16**
AGO de la Farac au cercle général Frère

MARS

- **Jeudi 7**
Conseil d'administration Farac, 10h30 au cercle général Frère
- **Samedi 23**
AGO de l'amicale Royal Deux-Ponts au Campanile de Tassin la Demi-Lune

AVRIL

- **Dimanche 7**
Grand rassemblement d'Izieu
- **Jeudi 11**
Conseil d'administration Farac, 10h30 au cercle général Frère